

Note de présentation synthétique du Compte Administratif 2017

Il est rappelé aux membres du Comité Syndical que le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Piscine de La Lande » est un SIVU de fonctionnement.

Le compte administratif soumis au Comité Syndical du 06 mars 2018 retrace l'exécution du budget prévisionnel au cours de l'exercice comptable 2017. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal.

Vue d'ensemble

Le Compte administratif pour l'exercice 2017 fait apparaître les résultats suivants (hors excédent/déficit reporté) :

SIVU	Section	Résultat 2017
	Fonctionnement	- 31 642,25 €
	Investissement	- 790,71 €
	Total	- 32 432,96€

Section de fonctionnement

Les dépenses

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 551 218,00 € soit 550 922,71 € de dépenses réelles et 295,29 € d'opérations d'ordre (dotations aux amortissements).

Le chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les charges de gestion générale sont en baisse pour 140 128,12 € en 2017 contre 149 474,60 € en 2016 ce qui représente une baisse de 6,25 % qui s'explique par la maîtrise des consommations électriques (EDF/GDF) et eau du fait de l'obligation de vidange des bassins une fois/an au lieu de deux auparavant.

Le chapitre 012 « Charges de personnel »

Les dépenses liées au personnel sont en augmentation et passent de 389 129,85 € en 2016 à 399 482,59 € en 2017 soit une variation de + 2,66 % qui est due à la progression du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février 2017, à l'augmentation des charges et aux avancements des carrières.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Les dépenses de charges de gestion courante s'élèvent à 11 228 € en 2017 contre 10 121,57 € en 2016, soit une augmentation de 10,9 % en raison du décalage d'une facture de prélèvements et analyses obligatoires des bassins de 2016 sur 2017.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles »

Il est uniquement composé des titres annulés sur exercices antérieurs pour 84 €.

Les recettes

Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 596 480 ,93 € soit 519 575,75 € en recettes réelles de fonctionnement et 76 905,18 € d'excédent reporté.

Les produits des services : chapitre 70

Les recettes des entrées baissent de 4,13 % soit 364 128,17€ € en 2017 contre 379 828,40 € en 2016, (ceci est lié au mauvais temps pendant la saison estivale).

Les dotations et participations : chapitre 74

Les participations des communes adhérentes fixées à 1 €/hab. évoluent en fonction de la variation de la population.

Les autres produits de gestion : chapitre 75

Ce chapitre comprend la participation salariale aux chèques repas.

Les Produits exceptionnels : chapitre 77

Il est uniquement composé des titres annulés sur exercices antérieurs pour 154,19 €.

Le chapitre 013 « atténuation de charges »

Un montant de 3 886,82 € correspond au remboursement des charges de salaire du personnel absent et compense l'augmentation du chapitre 012 en dépenses.

Section d'investissement

La section d'investissement est composée des acquisitions pour 1 086,00 €, des amortissements pour 295,29 € et de l'excédent d'investissement reporté de 2 670,67 €.

Les dépenses et recettes (hors amortissement)

En 2017, il a été acheté une nouvelle sono pour les cours de gymnastique et de vélo aquatiques d'un montant de 1 086,00 €.